



Télécran

Concours de dessin 2019 – Dessine-nous ton superhéros !

Règlement

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à toute personne mineure de 7 à 17 ans
- L'accord préalable de son représentant légal est obligatoire
- Le participant doit habiter au Luxembourg

Le concours se déroule selon les tranches d'âge suivantes :

- 7/12 ans
- 13/17 ans

Comment participer ?

Les travaux doivent :

- Être déposés pour le 15 juillet au plus tard
- Respecter le format A4
- Répondre au thème imposé (en l'occurrence le superhéros doit être le dessin principal)

Toutes les techniques sont autorisées : pastel, feutres, aquarelles, peinture, crayon. Le dessin peut être en noir et blanc ou en couleurs.

La fiche de participation est à coller au verso du dessin.

Déclaration sur l'honneur

Les participants au concours reconnaissent, sur l'honneur, qu'ils sont l'auteur du travail présenté.

Organisation pratique du concours

Les membres du jury sont choisis librement par le Festival International de la BD à Contern et le Luxemburger Wort. Les décisions du jury ne pourront être contestées.

Prix :

- 2 x 4 entrées gratuites pour Europa-Park
- De nombreux lots de consolation

Jury

Le jury sélectionnera les gagnants qui seront contactés par le Luxemburger Wort.

Remise des prix

La remise des prix aura lieu dans la rédaction du Télécran.

Travaux éliminés du concours

Les dessins pour lesquels il manque une fiche de participation dûment remplie et signée ainsi que les dessins ne respectant pas le format A4 ou le sujet, seront considérés comme nuls.

Publicité et utilisation des dessins

Le Festival et le Luxemburger Wort et Télécran se réservent le droit de demander aux personnes détentrices de l'autorité parentale sur les participants/gagnants mineurs l'autorisation de publier, sur quelque support que ce soit aux fins de communication publicitaire ou autre, sur le réseau Internet ou non, leur nom, leur prénom, leur dessin ou leur photo et ce sans qu'elles puissent exiger une contrepartie financière quelconque.

Les travaux restent la propriété des organisateurs. Ceux-ci se réservent le droit d'exposer et de publier les dessins. Aucun dessin ne sera restitué.

Protection des données

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées dans le cadre du présent concours sont destinées exclusivement aux organisateurs. Ceux-ci s'interdisent expressément de communiquer ces données à des tiers et de les utiliser à d'autres fins que la remise de leurs gains aux gagnants du concours.

Conformément à la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant qu'il pourra exercer en s'adressant par écrit au Festival International de la BD à Contern (adresse + email).

Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Modification du règlement

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, d'interrompre, de reporter ou d'annuler le concours ou de modifier la nature des prix, si les circonstances l'exigent.